

**Zeitschrift:** Générations  
**Herausgeber:** Générations, société coopérative, sans but lucratif  
**Band:** - (2016)  
**Heft:** 77

**Artikel:** Femme au foyer : un modèle qui dure  
**Autor:** Tschumi, Marie  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-830544>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Femme au foyer : un modèle qui dure

**L**a femme, reine du foyer, est-elle un modèle sur le déclin? L'époque de l'après-guerre qui glorifiait cette figure semble révolue. Dans les années 50, la majorité des familles, sous l'impulsion de la bourgeoisie, s'accordait en effet à cantonner les femmes à la maison, entre tâches domestiques et maternité, tandis que l'homme allait travailler. En 1970, les femmes au foyer représentaient encore une large majorité en Suisse, avec trois femmes sur quatre à la maison. Aujourd'hui, leur proportion n'atteint que 27%. La situation a donc incontestablement évolué.

Attention, toutefois, aux faux-semblants : encore actuellement, ce sont principalement les femmes qui s'occupent des tâches à la maison.

**«Au XIX<sup>e</sup> siècle,  
la bourgeoisie  
véhicule la figure de  
la femme au foyer  
comme un idéal»**

RENÉ LEVY

Elles y consacrent 50 heures par semaine, contre 27 pour les hommes. Et, surtout, elles doivent, parallèlement, elles aussi, ramener de l'argent. Donc assumer un double rôle, entre vies professionnelle et familiale.

## TEMPS PARTIEL POUR LES FEMMES

Cette situation a des causes : la réalité économique d'aujourd'hui force

On célébrera le 8 mars prochain la Journée internationale de la femme. Si le modèle traditionnel de l'épouse au foyer est bien en voie de disparition, la répartition des tâches domestiques montre que l'égalité est encore un leurre.

bien souvent les deux parents à travailler, un seul salaire n'étant pas suffisant. Mais, en même temps, l'absence de prises en charge para-scolaires, la pénurie de places dans les crèches et leurs prix excessifs les empêchent de garder tous les deux un emploi à plein temps. «Jusqu'à l'arrivée des enfants, homme et femme travaillent généralement à 100%. Mais, ensuite, ils doivent prendre une décision : ils ne peuvent pas continuer de travailler tous les deux. Les infrastructures ne sont pas adaptées», précise Pierre-André Wagner, vice-président de la Commission fédérale pour les questions féminines.

Résultat : dans la majorité des cas, c'est la femme qui réduit son temps de travail pour pouvoir se charger des bambins. Un choix souvent rationnel. «Elle est généralement moins bien rémunérée que l'homme. Mais il y a aussi la survie du paradigme qui veut que ce soit elle qui s'occupe des tâches ménagères et des enfants. Sans compter que les employeurs peinent encore à accorder des temps partiels aux hommes.»

## TRAVAIL SUBORDONNÉ

Pour René Levy, professeur honoraire de sociologie à l'UNIL, il n'est

ainsi pas encore question d'égalité. «Il y a peu de pays où le temps partiel est autant féminisé qu'en Suisse. Or, le travail à temps partiel est un travail subordonné sans perspectives de carrière.» Un point de vue partagé par Coline de Senarclens, collaboratrice du Service égalité de l'Université de Genève pour qui «ce temps partiel limite l'autodétermination des femmes. Il faut une réflexion sur l'importance de travailler et conscientiser cette question au sein du couple. Valoriser le travail domestique et encourager les hommes à en faire davantage.»

D'ailleurs, pour Coline de Senarclens, il n'est pas question de laisser tomber son boulot, quand bien même elle est maman. Et, selon elle, elle ne serait pas la seule : «Les femmes que je côtoie veulent se développer dans leur carrière. Elles cherchent à concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle. De mon côté, ce serait hors de question que j'arrête de travailler pour m'occuper uniquement de mon enfant. Je deviendrais folle et triste. Ce ne serait pas bon pour moi, ni pour lui. Son épanouissement passe aussi par le mien.»

## RETOUR EN FORCE

Un discours égalitaire qui ne fait toujours pas l'unanimité et rencontre de fortes résistances, avec même une



MADELEINE  
MARTIGNIER, 82 ANS,  
ALINE PARMELIN, 50 ANS,  
MÈRES AU FOYER, ET  
SOPHIE PARMELIN, 22 ANS,  
ENSEIGNANTE,  
BURSINS (VD).

## « Depuis toute petite, je voulais être mère »

Trois décennies séparent Madeleine, 82 ans, et sa fille Aline, 50 ans, mais toutes les deux ont choisi d'être mères au foyer. Pour la première, c'est même un rêve devenu réalité: «Depuis toute petite, je voulais être mère et m'occuper de bébés. Je me considère donc comme une privilégiée.» Sa fille Aline a, quant à elle, d'abord été infirmière avant d'être mère au foyer. «Avec un enfant, jongler entre mon emploi et la vie de famille était encore possible. Mais, avec deux enfants et les horaires irréguliers, ça ne jouait plus. Alors, j'ai décidé de ne pas continuer de travailler, mais d'aider au domaine viticole familial, tout en m'occupant des petits.» Mère et fille ont eu du plaisir à s'occuper de leurs bambins, sans toutefois partager la même vie. «Je travaillais beaucoup, se souvient Madeleine. Entre les enfants et mon aide à l'exploitation, les journées étaient longues. En ce temps-là, il était impensable que le père

aide à la maison ou soit avec les enfants.» Aline a, de son côté, bénéficié du soutien de son mari et de son entourage. «Dans notre village, il y avait un bon réseau de mamans. Chaque mardi, l'une d'entre nous gardait tous les enfants. Aujourd'hui, ce doit être plus difficile de fonctionner ainsi, car les mères au foyer deviennent rares.» Sa fille Sophie, justement, envisage de continuer d'exercer son métier d'enseignante, le jour où elle deviendra mère, mais uniquement pour éviter une rupture professionnelle. «J'aimerais continuer de travailler, ne serait-ce que deux jours par semaine. Je sais que revenir à la vie active après 20 ans d'arrêt, c'est très compliqué. Mais je ne dirais pas que c'est mon métier qui me permet de m'accomplir. Aujourd'hui, on a l'impression qu'une femme doit absolument travailler pour s'épanouir, alors qu'une femme au foyer le peut également.»

B. S.

démocratique du centre. Elle a été rejetée par 58,5 % des votants, mais avait tout de même franchi le cap des 100 000 signatures pour passer devant le peuple.

Loin d'être oublié, le modèle traditionnel susciterait même un intérêt particulièrement marqué auprès de la jeune génération, comme le souligne Pierre-André Wagner : « Sa popularité revient en force. Il est soutenu par beaucoup de jeunes. Ils adorent faire le contraire de leurs parents ! Ils ont vu que c'était très difficile de concilier les deux, ils ont été témoins de la culpabilité de leur mère qui ne se sentait jamais à la hauteur. Ils n'ont pas envie de revivre ça et préfèrent, alors, le modèle traditionnel, plus facile. » Pour Sylvie Ruffieux, justement, vice-présidente de l'Union démocratique fédérale, devoir jongler entre vies professionnelle et familiale serait éreintant, et parfois même, trop lourd à assumer. « Je défends le modèle de la famille traditionnelle. Aujourd'hui, la mère de famille est dévalorisée, c'est dommage. Je ne suis pas contre le modèle actuel, mais je trouve que c'est défavorable pour une famille d'avoir une mère stressée. Le rythme d'amener les enfants à la crèche, de se dépêcher, d'aller au travail, de revenir, ça communique le stress aux enfants. » Et de poursuivre : « C'est normal qu'il y ait des périodes où l'on se sent dévalorisée en restant à la maison. Mais c'est un sacrifice qu'il faut faire quand on est mère, c'est pour le bien-être de la famille. Il n'y a pas forcément que le travail qui valorise. »

#### MAIS ENCORE MINORITAIRES

On le voit, le modèle de la femme au foyer n'a donc pas disparu du paysage, même s'il reste tout de même minoritaire. Un état de fait résultant d'une évolution récente. « Au XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie véhicule la figure de la femme au foyer comme un idéal qui va, petit à petit, se généraliser dans les pratiques et même au-delà de la bourgeoisie. Et atteindre son paroxysme au milieu du XX<sup>e</sup> siècle », explique René Levy. Après la Seconde Guerre mondiale donc, le modèle traditionnel bourgeois est à son apogée. Mais, dès le début des années 70, « il est critiqué par les féministes et, plus généralement,



VIVIANE  
LORÉTAN, 55 ANS,  
MÈRE AU FOYER,  
SION (VS).

## « Le travail ne m'a jamais manqué »

S'il est une décision que Viviane ne regrettera jamais, c'est d'avoir arrêté de travailler pour s'occuper de ses quatre enfants. Après la naissance de l'aîné, elle a bien tenté de garder son emploi de décoratrice-étagiste mais l'expérience lui a laissé un goût amer : « C'était horrible. Quand j'étais au travail, je me demandais ce que je faisais là... » Après la naissance du deuxième enfant, Viviane cesse même toute activité professionnelle : « La maternité me prenait énormément de temps. J'ai cru que j'allais mourir tellement il y avait à faire. Alors, comme mon mari, éducateur spécialisé, avait un salaire suffisant, j'ai arrêté de travailler. »

C'est quand ses deux benjamins ont 4 ans que Viviane recommence pourtant à travailler. « C'était essentiellement pour reprendre un rythme. On me disait que, si je ne le faisais pas à ce moment-là, je n'en retrouverais plus jamais. » Mais ce changement s'avère plus compliqué que prévu : « Je ne m'en sortais pas. En mêlant emploi et vie de famille, j'avais l'impression d'être moins efficace, au travail comme à la maison. Le soir, je me sentais débordée. »

Après ces quatre mois difficiles, Viviane remet une fois encore sa vie professionnelle en suspens. Et treize ans plus tard, malgré des fins de mois difficiles avec sa rente de veuve et d'orphelins pour seuls revenus – son mari étant décédé en 2012 – elle est encore fière d'être une maman au foyer : « Le travail ne m'a jamais manqué. Mais la société ne reconnaît pas le statut de mère au foyer. Suivre mes quatre enfants, c'était un sacré boulot. Ma présence a contribué à ce qu'ils sont aujourd'hui. C'est un investissement pour la force de demain. »

B. S.

par la nouvelle gauche, qui remet en question les valeurs traditionnelles ». Qui plus est : « Les conditions de vie changent, l'accès pour les femmes aux niveaux de formation moyens puis supérieurs s'améliore et le marché de l'emploi connaît une expansion importante. » Des changements majeurs

qui ont mené à une diversification des organisations familiales.

#### PEU DE CHANGEMENTS À L'HORIZON

Même si le modèle traditionnel connaît des mutations, il risque toutefois de s'imposer encore longtemps dans nos sociétés. « La pratique tend

**DOMINIQUE  
BARJOLLE, 52 ANS,  
INGÉNIEURE AGRONOME,  
ET ALEXIS MUSARD,  
54 ANS, HOMME  
AU FOYER,  
LAUSANNE (VD).**

## «Mère au foyer? Ce n'était pas ma vie»

«Quand on vivait en France, on travaillait tous les deux, explique Alexis. On mettait les deux filles à la crèche le matin et on les récupérait le soir. Mais, une fois en Suisse, au début des années 90, le problème des crèches s'est très vite posé. Ma femme aurait voulu que je travaille, tout en étant disponible pour les vacances ou pour m'occuper des enfants quand ils étaient malades.» Sans grands-parents, ni d'autres membres de la famille à proximité, la voie semblait sans issue. Alexis et Dominique décident alors d'aller à contre-courant et d'opter pour un modèle familial encore exceptionnel aujourd'hui en Suisse: il restera à la maison pour s'occuper des enfants et de toutes les tâches ménagères et elle continuera à travailler.

Il n'était pas question, pour Dominique, seule diplômée des deux, d'être mère au foyer. «Ce n'était pas ma vie. J'ai fait de longues études et un doctorat. Ce n'était pas du tout dans l'idée de ne pas travailler ensuite, ni même à mi-temps! C'est assez difficile dans ma branche.» Un choix

également influencé par des questions d'argent:

«J'avais un salaire suffisant pour la famille. Et les barèmes des crèches sont très chers en Suisse! Il suffit de gagner un petit peu trop, si la deuxième personne n'est pas très bien payée, ça ne vaut pas la peine.»

Pour Alexis, les débuts ne seront pas faciles: «J'ai mis deux ans pour comprendre quelle était ma fonction.» Mais, maintenant, il s'estime entièrement satisfait: «D'un côté, contrairement à d'autres boulot, je n'ai personne qui me dit comment faire. Et d'un autre, c'est la planque, parce que c'est ce que j'aime.» Quant à Dominique, son rôle est pleinement assumé: «Ma belle-mère ne connaît pas du tout. Elle n'avait pas forcément l'image de moi comme une bonne mère. Moi, je ne me suis jamais considérée comme une mauvaise mère. J'ai consacré beaucoup de temps à mes enfants. Pendant longtemps, je ne faisais à peu près que travailler et passer du temps avec eux.»

M. T.



vers un attachement des femmes aussi fort que celui des hommes à l'emploi, mais avec une prépondérance pour le temps partiel», reconnaît René Levy. De plus, «du moment que le contexte institutionnel reste tel qu'il est actuellement, un schéma dominant avec les deux parents travaillant à temps plein

semble peu probable», précise Pierre-André Wagner. Et d'ajouter que «C'est un cercle vicieux: pour commencer, il faudrait déjà accorder un congé parental!» En janvier dernier, une initiative parlementaire qui voulait accorder aux pères un congé payé de 14 jours a été enterrée par la Commission de la sécurité

sociale. Difficile dès lors d'imaginer un avenir proche avec une égalité parfaite entre les sexes. Tant que les lignes n'auront pas bougé, l'homme continuera d'assurer majoritairement les rentrées financières de la famille, tandis que la mère gardera un pied au boulot... et l'autre au fourneau. MARIE TSCHUMI

## « Je tiens à une indépendance financière »

Pour Jacklynn, enseignante et maman d'un petit garçon de 4 ans, pas question d'être une femme au foyer. Mais pas question non plus de travailler à temps plein: « J'ai besoin d'évoluer dans un autre domaine que celui de la maison et de la famille. J'ai fait des études. Je ne voulais pas avoir un diplôme pour ne pas travailler après. Mais ne jamais voir mon enfant aurait aussi été un sacrifice. » Son équilibre, au côté de son compagnon, informaticien, elle l'a donc trouvé dans un poste à temps partiel: deux jours de travail par semaine, deux jours consacrés à son fils et une journée pour développer ses projets personnels. « L'année passée, j'ai travaillé plus, j'imaginais pouvoir y arriver, mais, dans la réalité du terrain, je me suis rendu compte que c'est assez contraignant et stressant de gérer sur tous les plans. »

Sa décision, personnelle, a aussi été influencée par le modèle familial de ses parents: « Ma mère est restée à la maison pour s'occuper de ma sœur et de moi. Je

pense qu'elle aurait bien aimé travailler à temps partiel, mais elle n'a pas eu le choix. Je n'avais pas envie de perpétuer cela. Je ne me serais pas sentie accomplie et je tiens à avoir une certaine indépendance financière. » Aujourd'hui, la jeune maman s'estime chanceuse d'avoir eu la possibilité de s'occuper de son fils, tout en travaillant. Et reconnaît que ce n'est pas à la portée de tous: « Le revenu de mon compagnon m'a permis de faire ce choix. » Mais elle regrette que l'investissement pour les enfants ne soit pas davantage reconnu: « On pourrait tout à fait le considérer comme un travail. Finalement, dans ma semaine, je travaille à 80%, mais je ne suis rémunérée qu'à 40%. »

Pour l'heure, Jacklynn préfère « faire ce sacrifice financier plutôt que de ne pas trouver l'équilibre en famille ». Mais elle compte bien augmenter son taux d'activité quand son fils sera plus autonome: « Financièrement, ce sera aussi plus agréable. »

B. S.



JACKLYNN  
PUYOL,  
28 ANS, MAMAN  
ET ENSEIGNANTE  
À TEMPS PARTIEL,  
ET YOANN, 4 ANS,  
BULLE (FR).